

Procès-verbal de la réunion de Bureau

Association ROBIN DU BOIS

**tenue à 4241 Route du Col de l'Oeillon – Le Mantel – 42520 VERANNE,
le 29 mars 2021 à 19h00**

La présidence de la séance est assurée par Mr Jean-François DUPUIS.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Gisèle SOUCHON

Personnes présentes :

- Gisèle SOUCHON
- Julie Faure-Laurent
- Vincent RAVEL
- Jean-François DUPUIS

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, le Président ouvre la séance à 19h.

Ordre du jour de la Réunion de Bureau

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, à savoir :

1. Présentation et validation des nouvelles adhésions (Julie)
2. Subventions publiques (Julie)
3. Prise de contact avec d'autres associations de protection de forêts
4. Chantier scout cet été
5. Compte-rendu du rdv avec le notaire de Pélussin
6. Retour du projet de Gaëlle et Fabien
7. Lancer une réflexion sur une évolution de stratégie

Compte-rendu

1. Présentation et validation des nouvelles adhésions

Julie nous présente les nouvelles adhésions qui portent à 50 le nombre d'adhérents de notre association. Le montant des dons de particuliers se monte à 3165 euros pour mars et 1500 pour les dons de sociétés.

Jeff a pris contact avec Solène Brun, notre conseillère CIC pour un mécénat plus conséquent que les 1500 euros qu'ils nous ont accordés. Sans réponse positive de leur part, le Président lui a expliqué que l'association se réserverait le droit de changer de partenaire bancaire.

Voici ci-dessous les nouvelles adhésions que nous présente Julie :

JOYA	Muriel	69420	CONDRIEU
FOVEZ	Edwin	42210	PELUSSIN
VEILLEROT	Rémi	69600	OULLINS
EXERTIER	Pierric	42410	PELUSSIN
MARIANELLI	Sandra	42520	VERANNE
Werner	Isabel	78670	Villennes sur Seine
BROCHIER	MATHIEU	38260	LA COTE SAINT ANDRE
JOURDAN	Jean-Paul	42100	Saint-Etienne
FAURE-LAURENT WILLIAM		42660	SAINT GENEST MALIFAU
FAURE-LAURENT ABIGAIL		42660	SAINT GENEST MALIFAU
AUBERT	Chloé	42220	BOURG ARGENTAL
Boué	Nicolas	42520	VERANNE
MERMET-BIJON	Laurence	42520	MACLAS
ODIN	Guillaume	69002	LYON
LEGRAND	Céline	69002	LYON
GARRIER	Monique	42230	SAINT VICTOR SUR LOIRE

=> **Décision du Bureau :**

Le bureau valide à l'unanimité toutes ces nouvelles adhésions.

2. Les subventions publiques

Julie s'est renseignée au sujet du FEDER (Fond Européen de Développement Régional). Sa prochaine programmation 21-27 sera bientôt disponible et devrait nous être favorable car a priori très orientée "environnement".

Julie parle également de l'existence d'un Fond AURA pour le Massif Central. Un de ses contacts professionnels va prochainement la renseigner sur les fonds mobilisables.

Julie a également pris contact avec le CBNMC (Conservatoire Botanique du Massif Central) afin de leur demander la liste de leurs financements disponibles.

Par ailleurs, Julie nous informe que Sylv'Act pourrait nous aider financièrement à hauteur de 70% des frais d'entretien de nos parcelles quand nous les aurons acquises (le Président précise que Mehdi l'avait également informé de ce financement). Il faudra également se renseigner auprès de l'ONF et du CRPF et auprès du Parc du Pilat.

Enfin, notre demande de subvention de 10 000 euros auprès du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) déposée en Janvier dernier est toujours en cours d'instruction.

Le Président informe le Bureau que, selon les dernières prévisions du mécénat, nous ne devrions pas avoir besoin de contracter de prêts d'honneur auprès de nos membres fondateurs pour financer à notre première tranche d'achat de 10 ha de notre projet « Forêts du Pilat ».

3. **Prise de contact avec autres associations de protection de forêts**

Plusieurs associations du Pilat ou de la région oeuvrant comme nous pour la protection de l'environnement se sont rapprochées de nous : **Recrue d'essences** (Puy-de-Dôme), **Sempervirens** (Puy-de-Dôme), et **Faits et Racines** (Corrèze). Nous avons donc le projet de nous rencontrer, le week-end du 1-2 mai, pour échanger sur nos stratégies de défense des forêts et nos retours d'expériences. Il est prévu que chacune de nos 4 associations mandate un ou plusieurs de ses membres pour participer à ce week-end de rencontre. Jeff et Vincent seraient éventuellement libres ce week-end là ainsi que Julie (mais accompagnée de ses 2 enfants).

Le Président propose d'impliquer les membres du CA en leur proposant de représenter Robin du Bois à cette occasion. Le Président propose également que les frais de déplacements des membres du CA qui nous représenteront soient pris en charge par l'association.

=> **Décision du Bureau :**

Le bureau approuve à l'unanimité cette rencontre, l'implication du CA et la prise en charge des frais de déplacement

4. **Le chantier Scout**

Guillaume Carriot a rencontré le Président le lundi 22 Mars 2021. Dans le cadre du service civique qu'il effectue au Parc Naturel Régional du Pilat, il recense les missions possibles d'intérêt général pour des groupes de scouts cet été. Il y a toutes les tranches d'âge :

- *Les Louveteaux* (6 à 10 ans) : des groupes de 20 à 30
- *Les Scouts et guides* (10 à 14 ans) : des groupes de 2 à 30
- *Les pionniers Caravels* (14 à 17 ans) : des groupes de 15 à 30 personnes
- *Les Compagnons* (17 à 21 ans) : des groupes de 3 à 5 personnes

Il recherche pour eux des travaux ou chantiers participatifs qui aient du sens pour des week-end ou vacances scolaires.

Nous pourrions donc lui proposer le nettoyage de l'une de nos futures parcelles (celle de Chantal à Véranne) où il faudra enlever une partie du bois mort sur pied. Nous pourrions ainsi accueillir un groupe de *Pionniers Caravels* encadré par un groupe de *Compagnons*. Ils pourront poser leurs tentes sur le terrain de Laurence, membre du CA, qui est à proximité de la parcelle de Chantal, avec cours d'eau, toilettes sèches et douches solaires...

Cette mission pourrait durer 15 jours environ, la dernière quinzaine d'Août. Mais avant cela il nous faudrait en amont tronçonner ces bois morts sur pieds avec les membres volontaires du CA.

Jeff a convenu d'un rendez-vous le 12 Juin à 10h sur la parcelle de Chantal avec Lionel pour définir le travail à faire et calibrer la mission des scouts. Ce rendez-vous sera ouvert aux membres du CA qui le souhaitent. Chantal l'actuelle propriétaire est d'accord pour cette mission même si l'association n'est pas encore propriétaire. Georges (ancien bûcheron et voisin de Jeff) est d'accord pour aider l'association au travail préparatoire à cette mission.

=> **Décision du Bureau :**

Le bureau approuve à l'unanimité ce projet de chantier participatif des scouts dans nos parcelles.

5. Compte rendu du rdv avec le notaire de Pélussin

Depuis 2010, le Code forestier permet aux propriétaires de forêts riverains d'une forêt mise en vente et de moins de 4 ha, de se porter acquéreur. Ce droit de "préférence" fait peser un risque sur l'achat des parcelles sur Véranne (qui font toutes moins de 4 ha).

Sur les conseils bénévoles de Maître Pastène, il faut vérifier en Mairie de Véranne et Colombier si les parcelles que nous voulons acheter sont bien classées au cadastre en nature de bois et ont bien des riverains propriétaires de bois. Pour les parcelles qui réuniraient ces deux conditions, le droit de "préférence" pourrait s'exercer. Nous pourrions alors tenter de faire jouer une des 2 clauses d'exception prévues par le Code Forestier :

1- Si la parcelle vendue de nature du bois est composée de moins de 50% d'espace boisé.

2- Dans le but d'améliorer la nature du foncier.

Ivan a rendez-vous en Mairies de Véranne et Colombier pour effectuer ces vérifications sur le plan cadastral.

Pour la Versanne, la parcelle faisant plus de 4 ha nous n'aurons pas ce problème.

6. Gaëlle et Fabien (projet de contrat d'ORE)

Fabien et Gaëlle tiennent une auberge Verts'Anes qui propose de l'hébergement insolite. Ils ont des terrains et notamment des parcelles de forêts. Ils vont adhérer à l'association. Ils aimeraient demander de l'aide à *Robin du bois* pour gérer leurs 10 ha de forêts et y mettre en place un contrat d'ORE. Nous visiterons donc leurs parcelles avec Lionel ou Medhi pour voir comment l'association peut les accompagner.

Cette prise de contact nous montre que nous allons pouvoir toucher par notre exemple des propriétaires fonciers.

=> **Décision du Bureau :**

Le bureau approuve à l'unanimité cette démarche

7. Lancer une réflexion sur une évolution de stratégie

Nous nous interrogeons sur la pertinence de notre stratégie actuelle consistant à revendre nos futures parcelles une fois mis en place leurs contrats d'ORE. En effet nous nous interrogeons sur la capacité des co-contractants publics à les faire respecter, sur la durée, par les prochains propriétaires.

Plutôt que de revendre les parcelles acquises, une fois mis en place le contrat d'ORE, nous pourrions plutôt les conserver afin d'en faire des parcelles pédagogiques permanentes destinées à inspirer d'autres propriétaires.

Une fois les 100 ha de forêts achetés, comme planifié, nous pourrions réfléchir à la meilleure façon d'accompagner les propriétaires qui le souhaiteraient à nous suivre dans la mise en place de contrat d'ORE sur leurs propres parcelles. Les fonds levés par le mécénat pour servir à structurer cet accompagnement. Nous pourrions ainsi envisager de salarier des forestiers. Julie demande si on ne risquerait pas alors d'empiéter sur les prérogatives de structures publiques. Jeff répond que la réflexion doit être initiée par le CA et menée en collaboration avec les acteurs de terrain (Parc Naturel Régional, CRPF, ONF...).

Le Président propose d'initier cette réflexion lors du prochain CA de l'association.

=> **Décision du Bureau :**

Le bureau approuve à l'unanimité cette proposition

L'ordre du jour étant épuisé, à l'issue de cette réunion il est décidé par le bureau que la prochaine réunion aura lieu **le lundi 26 avril à 19h.**

Le Président lève la séance à 20h00.

Fait à VERANNE le 29 mars 2021

Le Président

Jean-François DUPUIS

La Secrétaire de séance

Gisèle SOUCHON